



PROCES VERBAL
DE LA COMMISSION D'EVALUATION PROFESSIONNELLE
du Mardi 23 janvier 2018
COLLECTIVITE : Saint-Martin du Var

La commission d'évaluation professionnelle d'accès au grade d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe s'est réunie le Mardi 23 janvier 2018, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes 33 avenue Henri Lantelme 06700 SAINT LAURENT DU VAR.

La séance est ouverte à 12h15.....

Composition de la commission :

- Sophie DEGUEURCE, représentant le Président du CDG,
- Noël FIORUCCI, personnalité qualifiée désignée par le Président du CDG,
- Arnaud LENORMAND, fonctionnaire appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du grade d'accès,

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 17 janvier 2018.

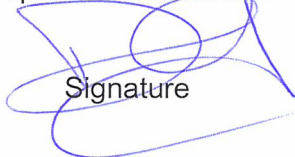
Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe :

Nom	Prénom
FREVA	Sophie

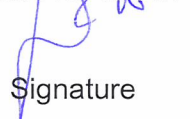
Fait à Saint-Laurent du Var le 23/01/2018.....

Les membres de la commission :

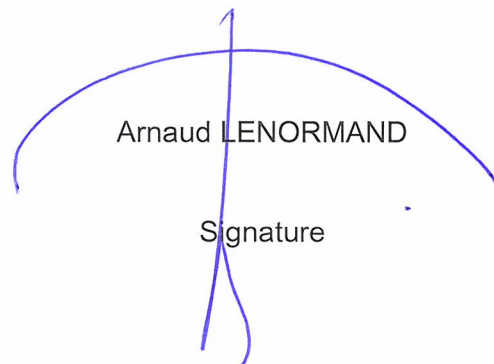
Sophie DEGUEURCE


Signature

Noël FIORUCCI


Signature

Arnaud LENORMAND


Signature

Affiché dans la commune le :

Publié sur le site internet de la commune le :

Affiché au CDG06 et sur le site cdg06.fr le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de NICE dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.